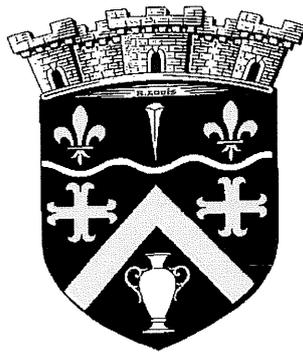


**PROCES VERBAL**



**CONSEIL MUNICIPAL DU 7 juillet 2017**

**La séance est ouverte à 17h45, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT.**

**M. LE MAIRE.** – Mes chers collègues, bonjour à toutes et à tous, il est 17h45, et nous allons pouvoir ouvrir ce dernier conseil municipal de l'année scolaire avant que les uns et les autres ne puissent partir pour des vacances bien méritées. Je vais donc procéder à l'appel.

Le quorum est atteint.

**Désignation d'un Secrétaire de séance**

**M. LE MAIRE.** – Il convient que nous désignons un secrétaire de séance. J'ai eu la candidature de Jérémie ARTHUIS. Y a-t-il d'autres candidats ? Je n'en vois pas. Jérémie ARTHUIS est désigné à l'unanimité. Nous allons pouvoir ouvrir notre ordre du jour.

**I. AFFAIRES GENERALES**

**Rapporteur : Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT**

1. Approbation du projet de convention par laquelle la Communauté de Communes confie à la commune de Mennecy la gestion du service « aide à domicile »

**M. LE MAIRE.** – Vous savez que ce service est transféré depuis le 1<sup>er</sup> janvier, mais à date de prise d'effet au 1<sup>er</sup> juillet à la communauté de communes. Afin d'accompagner au mieux les personnes qui bénéficient de ce service, il est convenu entre la communauté de communes et la ville que nous continuions à accompagner et à aider la réalisation du service jusqu'au 31 décembre de manière à ce qu'il n'y ait pas une rupture qui soit abrupte avec toutes les problématiques de gestion que cela peut poser. Je ne sais pas si cela appelle des questions ou bien des interventions particulières ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,**

**Après délibération,**

**Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	30	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO( <i>pvr</i> ), Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN( <i>pvr</i> ), Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES( <i>pvr</i> ), Serge RAYNEL( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN, Christian BOUARD, Christine COLLET( <i>pvr</i> ), Dora DELAPORTE( <i>pvr</i> ), Yannis LADJAL( <i>pvr</i> ), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES( <i>pvr</i> ), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET( <i>pvr</i> )
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	3	Jouda PRAT, Carina COELHO, Valérie GIRARD

**II. URBANISME-ENVIRONNEMENT-DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Rapporteur : Anne-Marie DOUGNIAUX**

2. Approbation du Plan Local d'Urbanisme soumis à évaluation environnementale

**Mme DOUGNIAUX.** – Bonsoir. Donc, ce soir nous arrivons à la fin de nos procédures. Nous sommes à l'approbation du Plan Local d'Urbanisme soumis à évaluation environnementale. Pour rappel, nous avons délibéré le 19 juin 2015 pour prescrire la révision du PLU. Nous avons débattu

sur le PADD le 4 mars 2016 et nous avons arrêté le PLU le 4 novembre 2016. Suite à cette décision, le PLU arrêté a été transmis pour avis aux personnes publiques associées consultées et soumis à enquête publique du 13 mars au 18 avril 2017. Suite à cette enquête publique, nous avons eu des remarques. Le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable sur le projet avec une réserve et deux recommandations. Les personnes se sont exprimées et par rapport à ces souhaits des personnes, nous avons réalisé une synthèse des évolutions du dossier, depuis l'arrêt, par rapport aux remarques qui nous ont été faites soit par les personnes publiques donc les services de l'Etat, la DDT, l'ARS, l'UDAP, l'Aviation Civile, le Ministère de la Défense, Mission Régionale d'Autorité environnementale et ainsi de suite...donc nous avons fait des synthèses et modifié le document en fonction des remarques. Avez-vous des questions ?

**M. RICHOMME.** – Juste une question et une opposition. Monsieur le Maire, avez-vous reçu la lettre de Monsieur CARDON par rapport au PLU ? Il donnait des modifications, des précisions sur le code des Levitt et je vous donne juste mon avis pour vous laisser répondre, conformément à notre avis depuis 2008 avec les différentes versions du PLU qui a chaque fois permettent d'urbaniser encore plus notre commune comme on le voit aujourd'hui, nous voterons contre.

**Mme DOUGNIAUX.** – Alors Monsieur CARDON a envoyé plusieurs courriers lors de l'enquête publique. Ils ont été évidemment pris en compte. On a essayé, dans la mesure du possible, d'y répondre. Par contre, je ne sais pas exactement à quel courrier vous faites allusion.

**M. RICHOMME.** – Celui par exemple qui porte des précisions par rapport aux fenêtres, par rapport aux volets dans les Levitt, par rapport au PLU et au règlement de cette AFUL. Car dans les termes du PLU, il y a des mises en phrase qui peuvent être sujettes à interprétation, donc c'est juste des précisions.

**Mme DOUGNIAUX.** – Alors ce mail a été reçu il y a deux jours donc évidemment le PLU, comme vous l'aviez reçu vendredi dernier, nous n'avons pas pu le modifier depuis. Nous avons modifié le dossier de règlement des AFUL en fonction de la demande de tous les présidents des AFULS et nous avons pris textuellement le texte qu'ils nous ont proposé.

**M. LE MAIRE.** – Bien, si vous me permettez deux, trois précisions pour rebondir sur vos propos et d'une manière générale pour poser ce document dans un plan d'ensemble, ce qui me semble important lorsque l'on parle d'un PLU, qui est un document stratégique conditionnant l'aménagement d'une commune pour les années à venir. On va commencer par l'anecdotique, ce à quoi vous faites état, nous n'avons pas eu de courrier de Monsieur CARDON, mais un mail de Monsieur CARDON aux autres représentants des AFULS ou d'ailleurs ils ne sont pas forcément d'accord entre eux, certains s'étonnant de sa démarche et de ses questions qu'ils trouvent complètement injustifiées et même qui vient en gros, demander un complément d'interprétation juridique sur le fait de savoir si un règlement d'AFUL peut ou non être plus restrictif que le PLU et c'est évidemment le cas, et en cas de contentieux, qu'est ce qu'il se passerait ou comment se passerait le contentieux. Je vous avoue que j'ai un peu eu du mal à saisir ce que souhaitait exactement là-dessus Monsieur CARDON et visiblement dans les représentants des AFUL, ils n'étaient pas forcément tous sur la même ligne. Ça, c'était vraiment sur ce point-là ; après, on a régulièrement des échanges avec Monsieur CARDON, Anne-Marie encore plus souvent que moi sur ce sujet-là ou sur d'autres et s'il a une interrogation particulière à laquelle on peut répondre et donner satisfaction, bien évidemment on le fera. Concernant ensuite, en élargissant le champ, le Levitt en général, on a eu sur le Levitt une logique particulièrement transparente et si vous me passez l'expression qui nous rappellera à tous des souvenirs, participative. Nous sommes partis d'un principe sur le Levitt lors de cette révision du PLU, nous ne changeons rien au PLU antérieur, sauf demande spécifique des AFUL. Donc, ce travail a été fait par des AFUL regroupées dans l'ensemble des 7 AFUL, auquel est associé historiquement Jacques CARDON, même s'il n'est plus président d'une AFUL en particulier, qui nous ont demandé un certain nombre de précisions et d'aménagements permettant de répondre à des dizaines de demandes individuelles de levittois. Ces demandes ont été faites dans le cadre de l'enquête publique, c'est-à-dire que ça a été un courrier de plusieurs pages annexé à l'enquête publique et demandant un certain nombre de précisions,

d'amendements et de détails et nous avons été amenés dans le cadre du document définitif à intégrer l'intégralité des demandes qui étaient faites par les AFUL. Après, l'impression que j'ai, c'est que Jacques CARDON se pose une inquiétude mais un petit peu en décalé dans le temps et de manière un petit peu décalée des autres présidents d'AFUL. On est sur un document sur lequel on travaille depuis 2 ans, sur une enquête publique qui a duré pratiquement 5 semaines si ma mémoire est bonne, qui est clôturée depuis maintenant deux mois et demi, donc on ne peut plus revenir sur le document. Si on peut le rassurer sur un point, on le fera bien évidemment.

**M. RICHOMME.** – Il n'y a pas de polémique de notre part. On sait très bien qu'il y a une procédure qui a été mise en place, que les AFUL sont consultées et qu'il y a un comité des 7 AFUL. Moi, en tant qu'élu, j'ai été interpellé par un citoyen qui me demande juste si vous avez reçu son courrier. J'ai transmis la demande, ça ne veut pas dire que j'approuve ni la démarche, ni le contenu. Je fais juste mon travail d'élu qui est de porter à ce conseil cette voix qui est celle d'un citoyen.

**M. LE MAIRE.** – Et je vous en suis reconnaissant. On peut approuver, désapprouver ou ne pas avoir d'opinion dessus. Là, ce qui me semble important, c'est que chacun autour de cette table et dans le public soit au courant de la façon dont on a procédé. Effectivement, le PLU, chacun autour de cette table l'a lu, l'a étudié, a examiné ligne à ligne les conclusions du commissaire enquêteur. Il y a aussi des gens qui peuvent être intéressés et puis nos PV resteront et ils pourront bien, je pense, resituer les choses dans leur globalité. Sur le PLU, au-delà de la question des Levitt, nous sommes très clairement sur une réduction des constructibilités dans la commune. On peut estimer que l'on ne réduit pas encore assez mais nous sommes sur une réduction des constructibilités dans la commune. De manière arithmétique, 1 % de la superficie de la commune supplémentaire glisse de zonages qui étaient constructibles à des zonages qui ne sont plus constructibles. On peut dire, ce n'est pas suffisant, il aurait fallu faire plus. Le problème de faire plus, ça pose 2 questions : un, les risques de recours de la part de l'Etat qui, au contraire, souhaite ouvrir et densifier la construction, c'est quand même la logique des lois SRU et ALUR qui se sont succédées et qui sont des logiques de densification sur les secteurs déjà urbanisés et puis c'est aussi, deuxième point, ouvrir des potentialités et des risques de recours par rapport à des citoyens qui, pour le coup, ne viennent pas forcément vous, vous voir mais qui estiment être floués ou spoliés de leurs biens lorsqu'ils n'ont plus de constructibilité ou des constructibilités réduites. D'une manière générale, au travers de ce document, et ça a d'ailleurs fait partie d'un certain nombre de remarques qui nous ont été adressées dans le cadre de l'enquête publique, nous avons diminué les constructibilités sur le secteur que je qualifierai de centre historique de la ville, en gros le rectangle entre la 191 et les marais si l'on prend les limites Nord-Sud et le quartier de la Jeannotte et le Parc de Villeroy, si l'on prend les limites Est-Ouest. Je ne vous cache pas qu'un très grand nombre de propriétaires sur ces parcelles de terrain n'étaient pas d'accord. Certains ont d'ailleurs fait monter des associations pour inscrire des demandes dans le cadre de l'enquête publique estimant que ces diminutions de constructibilité qui ne sont pas des suppressions, les spoliaient, les flouaient de leurs biens et que c'était quelque chose d'absolument scandaleux de la part de notre Conseil Municipal. Nous avons également, il faut aussi le savoir, eu une pression extrêmement forte des services de l'Etat, et ça fait d'ailleurs partie des pièces qui étaient consultables dans le cadre du PLU, qui souhaitaient que nous ouvrions l'ensemble du Champoreux au travers d'une OAP, ce que nous n'avons pas fait puisque nous n'avons ouvert que le secteur Gendarmerie avec, pour tenir compte des demandes du commissaire enquêteur, la jonction potentielle pour une sortie gendarmerie, le jour où elle se fera, côté Champoreux-Levitt. Il faut bien intégrer, après, on peut toujours dire « y'a qu'à » et « il faut », que l'on est sur une réduction des constructibilités au travers de ce document. On est sur un document qui, au-delà de cela, permet de figer des aménagements cohérents, raisonnables et raisonnés d'un certain nombre d'îlots au travers de plusieurs OAP permettant d'éviter, si ces îlots devaient être travaillés, d'avoir des phénomènes de mitage urbain non coordonnés mais d'avoir un véritable aménagement d'ensemble, ce qui ne veut pas dire que ça se fera, mais on sait que sur ces îlots-là, il y a des propriétaires qui cherchent à vendre, donc on a plutôt anticipé les choses de manière à les figer et à les geler. Moi, je suis quand même agréablement surpris de constater la façon dont s'est passée la construction de ce document.

Alors c'est certainement dû, en grande partie, au travail d'Anne-Marie et de ses services que je tenais à remercier et à féliciter et notamment Sophie PETIT et l'ensemble du service urbanisme, Sandrine TRUFFET qui s'est aussi beaucoup impliquée sur ce dossier, les élus qui ont travaillé dessus qui ont fait preuve de fort de propositions, je pense à Jouda PRAT sur ces questions-là. On a eu 2 ans de travail qui se sont passés dans des conditions saines, dépassionnées et où je crois que chacun a pu s'exprimer en respectant les envies, les poussées, les lobbies qui poussent d'un côté ou de l'autre. On a eu en tout cas un vrai travail de fond qui a pu être fait. J'en veux pour preuve, l'enquête publique, c'est après les phases d'arrêt du PADD, après les phases de concertation, c'est le moment où le document arrêté, en l'espèce au mois de novembre par ce Conseil, est soumis à la population et où les habitants, les associations, peuvent chacun, venir faire part de leurs remarques dessus. D'une part, on ne peut pas dire que l'on n'ait pas eu de participation, mais on n'a pas non plus battu des records. Mais surtout, lorsque l'on prend la nature des remarques qui ont été émises, on est sur des remarques qui relèvent quasiment à chaque fois de l'intérêt individuel, l'intérêt général n'étant pas forcément la somme des intérêts particuliers, mais 80 % des demandes, peut-être même 90 %, d'ailleurs ça serait intéressant que l'on ait des statistiques sur ce point, relèvent de demandes particulières. Telle personne à un terrain qui est constructible, on réduit sa constructibilité, elle ne le souhaite pas, elle n'est pas contente, elle demande que l'on revoie cette question-là. Telle personne a, à côté de chez elle un terrain qui est constructible, elle souhaiterait que nous le rendions inconstructible ou qu'on en diminue la constructibilité, elle n'est pas contente, elle s'exprime en ce sens. Les Levitts, on l'a indiqué tout à l'heure, telle personne pour des questions de pouvoir ou non faire une véranda, souhaiterait que les emprises au sol sur tel secteur de la ville puisse être réexaminées ou non. Mais nous n'avons quasiment eu que des demandes relevant d'intérêt particulier. On a ensuite eu quelques remarques, je dirai beaucoup plus catégorielles, je pense notamment à l'ASEC et à quelques autres associations qui défendent un point de vue et c'est bien logique et bien normal, qui en tant qu'acteur associatif cherche à pousser, à aiguiller, à être maximaliste. A chaque fois que nous avons pu intégrer ces demandes-là, nous l'avons fait. Et puis ensuite, on a eu quelques demandes et quelques remarques purement politiques de la part d'ailleurs d'un de nos collègues qui pond les pages et les copies par dizaines notamment dans le registre du PLU et, qui n'est pas là ce soir pour nous en parler, chose que je regrette. J'aurais été intéressé d'entendre son point de vue et de pouvoir en débattre avec lui mais qui visiblement, lorsque l'on lit les conclusions du commissaire enquêteur, s'est fait renvoyé dans ses 22, sur à peu près toutes les remarques du procès d'intention qu'il était amené à faire à la municipalité et en tout cas, à toutes celles et ceux qui ont travaillé sur ce document. J'ai bien conscience que sur un document de ce type, nous ne ferons jamais l'unanimité parce que lorsque vous faites plaisir aux uns, vous ne le faites pas aux autres, où on a, et Anne-Marie a recherché constamment, le sens de l'intérêt général, ce qui est toujours un équilibre extrêmement difficile. Nous avons pu prendre en compte la très grande majorité des demandes faites par des particuliers ou des associations, par le commissaire enquêteur ou par les personnes publiques associées dans le cadre de l'enquête publique. Je pense que l'on est sur un document extrêmement équilibré et qui, même si l'on peut regretter que la constructibilité ne s'arrête pas à Mennecey, réduit les constructibilités qui pourront se faire à l'avenir. Je ne sais pas s'il y a des souhaits d'interventions complémentaires mais en tout état de cause, je voulais vraiment remercier toutes celles et ceux qui ont produit un travail d'une qualité remarquable sur un document de fond qui vient donner un cadre pour les 20 années à venir à notre ville. Pas de questions. Je vais donc rendre la parole au rapporteur pour qu'elle puisse passer au vote.

**Le Conseil Municipal,**  
**Après délibération,**  
**Adopte à la majorité**

<b>POUR</b>	26	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO( <i>pvr</i> ), Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN( <i>pvr</i> ), Jouda
-------------	----	--

		PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES( <i>pvr</i> ), Serge RAYNEL( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN, Christian BOUARD, Christine COLLET( <i>pvr</i> ), Dora DELAPORTE( <i>pvr</i> ), Yannis LADJAL( <i>pvr</i> ), Julien SCHENARDI,
<b>CONTRE</b>	5	Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES ( <i>pvr</i> ), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET ( <i>pvr</i> )
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	2	Carina COELHO, Valérie GIRARD

### 3. Approbation du Règlement Local de Publicité

**Mme DOUGNIAUX.** – C'est une procédure qui a suivi celle du PLU avec un démarrage toujours en juin 2015, un débat autour des orientations générales le 4 mars 2016 et l'arrêt le 4 novembre 2016. Ce projet de règlement a été envoyé aux personnes publiques associées comme l'autre document et soumis à enquête publique avec le même commissaire enquêteur, Monsieur GARCIA. Le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable sans réserve ou recommandation et nous avons fait une légère modification du document par rapport aux remarques de la DDT, qui demandait des précisions dans le rapport de présentation concernant certains choix que nous avons faits. Avez-vous des questions sur ce document ?

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	31	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO( <i>pvr</i> ), Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN( <i>pvr</i> ), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES( <i>pvr</i> ), Serge RAYNEL( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN, Christian BOUARD, Christine COLLET( <i>pvr</i> ), Dora DELAPORTE( <i>pvr</i> ), Yannis LADJAL( <i>pvr</i> ), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES( <i>pvr</i> ), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET( <i>pvr</i> )
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	2	Carina COELHO, Valérie GIRARD

### 4. Adoption d'un périmètre et d'une convention de Projet Urbain Partenarial avec la société TAGERIM pour la réalisation d'un programme de logements au 16, rue du Maréchal Philippe de Hautecloque dit Leclerc

**Mme DOUGNIAUX.** – Il s'agit de construire un programme de 59 logements dont 17 logements sociaux, donc 30% de logements sociaux, sur une parcelle de 2 619 m<sup>2</sup>. Le montant de ce PUP serait de 450 000 € répartis sur différents équipements publics et sur les infrastructures de réseaux. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à la majorité**

<b>POUR</b>	26	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO( <i>pvr</i> ), Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN( <i>pvr</i> ), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES( <i>pvr</i> ), Serge RAYNEL( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN, Christian BOUARD, Christine COLLET( <i>pvr</i> ), Dora DELAPORTE( <i>pvr</i> ), Yannis LADJAL( <i>pvr</i> ), Julien SCHENARDI,
<b>CONTRE</b>	5	Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES ( <i>pvr</i> ), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET ( <i>pvr</i> )
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	2	Carina COELHO, Valérie GIRARD

5. Déclassement d'une emprise du domaine public communal, d'une superficie d'environ 425 m<sup>2</sup>, située rue du Maréchal Philippe de Hautecloque dit Leclerc, correspondant à un délaissé de voirie communale, en vue de son aliénation, à l'euro symbolique, à la société TAGERIM

**Mme DOUGNIAUX.** – Une délibération qui découle de la première, il s'agit du déclassement d'une emprise du domaine public communal, d'une superficie d'environ 425 m<sup>2</sup>, située rue du Maréchal Philippe de Hautecloque dit Leclerc, correspondant à un délaissé de voirie communale, en vue de son aliénation, à l'euro symbolique, à la société TAGERIM. En effet, depuis la fermeture du passage à niveau 19, cette portion de rue a été fermée à la circulation et constitue une impasse. Il s'agit donc de se dessaisir de cette parcelle et de la vendre à la société TAGERIM. Etant entendu que sur cette parcelle aucune construction ne peut être faite, et que les arbres, à la demande de l'architecte des bâtiments de France, seront conservés, pour conserver l'alignement de tilleuls et cône de visibilité de l'église. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,**  
**Après délibération,**  
**Adopte à la majorité**

<b>POUR</b>	26	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO( <i>pvr</i> ), Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN( <i>pvr</i> ), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES( <i>pvr</i> ), Serge RAYNEL( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN, Christian BOUARD, Christine COLLET( <i>pvr</i> ), Dora DELAPORTE( <i>pvr</i> ), Yannis LADJAL( <i>pvr</i> ), Julien SCHENARDI,
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	5	Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES ( <i>pvr</i> ), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET ( <i>pvr</i> )
<b>ABSENT</b>	2	Carina COELHO, Valérie GIRARD

6. Adoption de la convention entre le SIARCE et la commune de Mennecey relative au reversement d'une participation correspondant au financement d'ouvrages d'assainissement

**Mme DOUGNIAUX.** – La parcelle que la société TAGERIM doit construire n'est actuellement pas reliée au réseau d'assainissement donc le SIARCE doit réaliser ce réseau pour un montant de

116 667 € qui fait partie du PUP qui a été demandé à la société TAGERIM. Donc, cette participation sera reversée au SIARCE. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,**  
**Après délibération,**  
**Adopte à la majorité**

<b>POUR</b>	26	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO( <i>pvr</i> ), Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN( <i>pvr</i> ), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES( <i>pvr</i> ), Serge RAYNEL( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN, Christian BOUARD, Christine COLLET( <i>pvr</i> ), Dora DELAPORTE( <i>pvr</i> ), Yannis LADJAL( <i>pvr</i> ), Julien SCHENARDI,
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	5	Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES ( <i>pvr</i> ), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET ( <i>pvr</i> )
<b>ABSENT</b>	2	Carina COELHO, Valérie GIRARD

7. Incorporation dans le domaine communal d'un bien immeuble sans maître correspondant à la parcelle cadastrée BH n°74 située rue du Clos Renault à Mennecey

**Mme DOUGNIAUX.** – En effet, nous avons reçu un courrier l'année dernière de la Préfète de l'Essonne signalant qu'elle avait signé un arrêté d'un bien sans maître sur cette parcelle et elle nous demandait de l'afficher pour rechercher son propriétaire. Aucun propriétaire ne s'étant manifesté, elle a pris un arrêté permettant à la commune d'intégrer ce bien dans le domaine communal. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,**  
**Après délibération,**  
**Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	31	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO( <i>pvr</i> ), Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN( <i>pvr</i> ), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES( <i>pvr</i> ), Serge RAYNEL( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN, Christian BOUARD, Christine COLLET( <i>pvr</i> ), Dora DELAPORTE( <i>pvr</i> ), Yannis LADJAL( <i>pvr</i> ), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES( <i>pvr</i> ), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET( <i>pvr</i> )
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	2	Carina COELHO, Valérie GIRARD

8. Projet de désaffectation d'une partie du sentier rural n°30, jouxtant la parcelle cadastrée BE n°513 sise 5 ruelle Michée, en vue de son aliénation à Mme Corine CHEVAILLER

**Mme DOUGNIAUX.** – La moitié de ce sentier rural a été aliéné il y a déjà plus d'une trentaine d'années à Monsieur PAPILLON, donc ce sentier est une impasse. Madame CHEVAILLER a émis l'envie de l'acheter pour agrandir et pour que cette parcelle soit entretenue donc, nous souhaitons lancer la procédure de désaffectation. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	31	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO( <i>pvr</i> ), Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN( <i>pvr</i> ), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES( <i>pvr</i> ), Serge RAYNEL( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN, Christian BOUARD, Christine COLLET( <i>pvr</i> ), Dora DELAPORTE( <i>pvr</i> ), Yannis LADJAL( <i>pvr</i> ), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES( <i>pvr</i> ), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET( <i>pvr</i> )
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	2	Carina COELHO, Valérie GIRARD

9. Approbation de l'emprise de la desserte du Val d'Essonne

**Mme DOUGNIAUX.** – Il s'agit de la désaffectation d'une partie du chemin n°15 et d'une partie du chemin rural n°7 pour permettre la poursuite de la réalisation de la desserte du val d'Essonne pour desservir la ZAC de Montvrain II. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	31	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO( <i>pvr</i> ), Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN( <i>pvr</i> ), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES( <i>pvr</i> ), Serge RAYNEL( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN, Christian BOUARD, Christine COLLET( <i>pvr</i> ), Dora DELAPORTE( <i>pvr</i> ), Yannis LADJAL( <i>pvr</i> ), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES( <i>pvr</i> ), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET( <i>pvr</i> )
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	2	Carina COELHO, Valérie GIRARD

10. Définition d'un périmètre de projet en vue de l'adoption d'un Projet Urbain Partenarial – site avenue du Bois Chapet

**Mme DOUGNIAUX.** – Donc, suite à la demande du propriétaire Monsieur PAPILLON lors de l'enquête publique du PLU, nous avons créé une OAP n°5 sur ce site et nous allons mettre ce site en périmètre de PUP en vue de la construction. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à la majorité**

<b>POUR</b>	26	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO( <i>pvr</i> ), Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN( <i>pvr</i> ), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES( <i>pvr</i> ), Serge RAYNEL( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN, Christian BOUARD, Christine COLLET( <i>pvr</i> ), Dora DELAPORTE( <i>pvr</i> ), Yannis LADJAL( <i>pvr</i> ), Julien SCHENARDI,
<b>CONTRE</b>	5	Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES ( <i>pvr</i> ), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET ( <i>pvr</i> )
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	2	Carina COELHO, Valérie GIRARD

11. Modification du périmètre d'application de la Taxe d'Aménagement communale à 20 %

**Mme DOUGNIAUX.** – La conséquence de ce changement de périmètre, c'est la modification du périmètre d'application de la Taxe d'Aménagement communale à 20 %. Il s'agit d'enlever du périmètre précédent les périmètres de PUP qui ont été approuvés. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à la majorité**

<b>POUR</b>	26	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO( <i>pvr</i> ), Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN( <i>pvr</i> ), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES( <i>pvr</i> ), Serge RAYNEL( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN, Christian BOUARD, Christine COLLET( <i>pvr</i> ), Dora DELAPORTE( <i>pvr</i> ), Yannis LADJAL( <i>pvr</i> ), Julien SCHENARDI,
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	5	Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES ( <i>pvr</i> ), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET ( <i>pvr</i> )
<b>ABSENT</b>	2	Carina COELHO, Valérie GIRARD

12. Modification de la dénomination du chemin de Tournenfiles

**Mme DOUGNIAUX.** – Ce chemin est un chemin qui est commun avec la ville d'Ormoï, qui est mitoyen avec la ville d'Ormoï ; nous en possédons la moitié, la ville d'Ormoï, l'autre moitié. La ville d'Ormoï a délibéré pour nommer ce chemin « rue du Salix Alba » et nous souhaitons en faire

de même. Je précise juste que « Salix Alba » ça veut dire saule blanc en latin. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,**  
**Après délibération,**  
**Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	31	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO( <i>pvr</i> ), Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN( <i>pvr</i> ), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES( <i>pvr</i> ), Serge RAYNEL( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN, Christian BOUARD, Christine COLLET( <i>pvr</i> ), Dora DELAPORTE( <i>pvr</i> ), Yannis LADJAL( <i>pvr</i> ), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES( <i>pvr</i> ), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET( <i>pvr</i> )
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	2	Carina COELHO, Valérie GIRARD

**Rapporteur : Jouda PRAT**

13. Installations classées - Demandes de permis de construire (PC n° 091 179 17 30005) et d'autorisation d'exploiter un entrepôt logistique par la société Neximmo 50 sur la ZAC des haies blanches au Coudray-Montceaux

**Mme PRAT.** – Pour ma délibération, il s'agit des installations classées et c'est une demande de permis de construire et d'autorisation d'exploiter un entrepôt logistique par la société Neximmo 50 sur la ZAC des haies blanches au Coudray-Montceaux. La surface de plancher totale du bâtiment sera de 32 192,50 m<sup>2</sup> sur un terrain d'une superficie de 67 771 m<sup>2</sup>. Nous avons eu déjà d'autres délibérations concernant des entrepôts et la mairie avait formulé un avis défavorable et je vais vous renvoyer aux « considérant » de la délibération qui sont très importants. Il s'agit du deuxième considérant, sur le trafic. Un « considérant » aussi qui parle des risques incendies et puis un autre « considérant » qui est très très important, qui est l'absence de prise en compte de l'impact des entrepôts les uns vis-à-vis des autres et le manque d'analyse englobant l'ensemble des installations de cette ZAC. Donc, le cumul d'entrepôts de logistique sur cette zone est contraire à la mixité de l'emploi et va à l'encontre du développement durable. C'est pour cela que lors de la commission d'urbanisme, nous avons émis un avis défavorable. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,**  
**Après délibération,**  
**Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	31	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO( <i>pvr</i> ), Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN( <i>pvr</i> ), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES( <i>pvr</i> ), Serge RAYNEL( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN, Christian BOUARD, Christine COLLET( <i>pvr</i> ), Dora DELAPORTE( <i>pvr</i> ), Yannis LADJAL( <i>pvr</i> ), Julien SCHENARDI,
-------------	----	--

		Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES( <i>pvr</i> ), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET( <i>pvr</i> )
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	2	Carina COELHO, Valérie GIRARD

### III. SPORTS-CULTURE-VIE ASSOCIATIVE

**Rapporteur : Annie PIOFFET**

14. Subvention exceptionnelle à l'association « les joyeux pétanqueurs » pour la participation aux championnats de France de la Fédération Française de Pétanque et jeu provençal

**Mme PIOFFET.** – Nous proposons une subvention exceptionnelle à l'association « les joyeux pétanqueurs » pour la participation aux championnats de France de la Fédération Française de Pétanque et jeu provençal. Au vu de l'investissement financier dû aux coûts des frais de route, il est proposé au conseil municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 200 € à l'association. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,**

**Après délibération,**

**Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	31	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO( <i>pvr</i> ), Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN( <i>pvr</i> ), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES( <i>pvr</i> ), Serge RAYNEL( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN, Christian BOUARD, Christine COLLET( <i>pvr</i> ), Dora DELAPORTE( <i>pvr</i> ), Yannis LADJAL( <i>pvr</i> ), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES( <i>pvr</i> ), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET( <i>pvr</i> )
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	2	Carina COELHO, Valérie GIRARD

### IV. PETITE ENFANCE

**Rapporteur : Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT**

15. Modification de la capacité d'accueil de la crèche collective Jean Bernard

**M. LE MAIRE.** – En l'absence de Dora DELAPORTE qui ne nous a pas encore rejoints, je vais vous proposer d'adopter les deux rapports suivants qui sont intimement liés. Le premier ayant trait à la modification de la capacité d'accueil de la crèche collective Jean Bernard. Y-a-t-il des interventions ?

**M. RICHOMME.** – Ce n'est pas une question, c'est juste un avis. Nous sommes scandalisés que vous fermiez 20 berceaux sur cette commune sachant que l'on a une population qui ne cesse de s'agrandir et donc une capacité d'accueil qui se réduit.

**M. LE MAIRE.** – Je vous remercie Monsieur RICHOMME. Nous gardons un taux de couverture en termes de capacité d'accueil de petite enfance qui, je pense, est très largement supérieur à la moyenne.

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à la majorité**

<b>POUR</b>	26	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO( <i>pvr</i> ), Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN( <i>pvr</i> ), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES( <i>pvr</i> ), Serge RAYNEL( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN, Christian BOUARD, Christine COLLET( <i>pvr</i> ), Dora DELAPORTE( <i>pvr</i> ), Yannis LADJAL( <i>pvr</i> ), Julien SCHENARDI,
<b>CONTRE</b>	5	Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES ( <i>pvr</i> ), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET ( <i>pvr</i> )
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	2	Carina COELHO, Valérie GIRARD

16. Nouveau conventionnement à intervenir entre la Caisse d'Allocations Familiales et la ville concernant les accès CAF pro et le compte partenaire

**M. LE MAIRE.** – Concernant le conventionnement à intervenir entre la Caisse d'Allocations Familiales et la ville concernant les accès CAF pro et le compte partenaire. Y-a-t-il des interventions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	31	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO( <i>pvr</i> ), Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN( <i>pvr</i> ), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES( <i>pvr</i> ), Serge RAYNEL( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN, Christian BOUARD, Christine COLLET( <i>pvr</i> ), Dora DELAPORTE( <i>pvr</i> ), Yannis LADJAL( <i>pvr</i> ), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES( <i>pvr</i> ), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET( <i>pvr</i> )
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	2	Carina COELHO, Valérie GIRARD

**V. SCOLAIRE-PERISCOLAIRE-JEUNESSE**

**Rapporteur : Marie-José PERRET**

17. Réforme des rythmes scolaires

**Mme PERRET.** – La ville de Mennecey a pris la décision de mettre en œuvre la nouvelle réforme des rythmes scolaires suite à la parution du décret du 27 juin relatif à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques. Un conseil d'école extraordinaire a eu lieu le 29 juin. Les 9 conseils d'école ont souhaité à l'unanimité la mise en place de la semaine de 4

jours. La nouvelle réforme a donc été retenue à une large majorité des votants. Il est donc demandé au conseil municipal d'approuver la demande de Monsieur le Maire de revenir sur la réforme des rythmes scolaires de 2014 et de mettre en place, dès la rentrée de septembre 2017, la semaine des 4 jours. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,**  
**Après délibération,**  
**Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	31	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO( <i>pvr</i> ), Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN( <i>pvr</i> ), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES( <i>pvr</i> ), Serge RAYNEL( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN, Christian BOUARD, Christine COLLET( <i>pvr</i> ), Dora DELAPORTE( <i>pvr</i> ), Yannis LADJAL( <i>pvr</i> ), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES( <i>pvr</i> ), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET( <i>pvr</i> )
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	2	Carina COELHO, Valérie GIRARD

**Rapporteur : Jean-Marc RITA-LEITE**

18. Modification du règlement intérieur des études surveillées

**M. RITA-LEITE.** – Bonsoir à tous. Je vais vous proposer différentes délibérations, la première concernant la modification du règlement intérieur des études surveillées. Nous avons 4 articles qui doivent être modifiés. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,**  
**Après délibération,**  
**Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	31	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO( <i>pvr</i> ), Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN( <i>pvr</i> ), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES( <i>pvr</i> ), Serge RAYNEL( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN, Christian BOUARD, Christine COLLET( <i>pvr</i> ), Dora DELAPORTE( <i>pvr</i> ), Yannis LADJAL( <i>pvr</i> ), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES( <i>pvr</i> ), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET( <i>pvr</i> )
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	2	Carina COELHO, Valérie GIRARD

19. Actualisation des tarifs municipaux- service enfance selon décret n°2017-1108 du 27 juin 2017

**M. RITA-LEITE.** – Ce décret nous permet d’interpeller officiellement le Directeur académique des services de l’éducation nationale (DASEN) en commun accord avec les conseils d’écoles. Ces derniers se sont positionnés favorablement au retour à la semaine de 4 jours. La mairie y est également favorable. Avez-vous des questions ? Je n’en vois pas.

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à la majorité**

<b>POUR</b>	26	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO( <i>pvr</i> ), Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN( <i>pvr</i> ), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES( <i>pvr</i> ), Serge RAYNEL( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN, Christian BOUARD, Christine COLLET( <i>pvr</i> ), Dora DELAPORTE( <i>pvr</i> ), Yannis LADJAL( <i>pvr</i> ), Julien SCHENARDI,
<b>CONTRE</b>	5	Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES ( <i>pvr</i> ), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET ( <i>pvr</i> )
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	2	Carina COELHO, Valérie GIRARD

20. Actualisation du Projet Educatif de Territoire selon décret n°2017-1108 du 27 juin 2017

**M. RITA-LEITE.** – Le document qui vous est présenté regroupe le Projet éducatif local et le nouveau Projet Educatif de Territoire (PEDT). L’objectif de ce document est d’exploiter dans un seul et unique document les orientations éducatives, l’organisation des rythmes scolaires et les actions découlant. Avez-vous des questions ?

**M. RICHOMME.** – Juste une remarque à ajouter au PV. Sur la délibération précédente, notre groupe a voté contre.

**M. RITA-LEITE.** – Merci.

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à la majorité**

<b>POUR</b>	26	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO( <i>pvr</i> ), Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN( <i>pvr</i> ), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES( <i>pvr</i> ), Serge RAYNEL( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN, Christian BOUARD, Christine COLLET( <i>pvr</i> ), Dora DELAPORTE( <i>pvr</i> ), Yannis LADJAL( <i>pvr</i> ), Julien SCHENARDI,
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	5	Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES ( <i>pvr</i> ), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET ( <i>pvr</i> )
<b>ABSENT</b>	2	Carina COELHO, Valérie GIRARD

21. Actualisation du règlement de fonctionnement des accueils de loisirs maternel et élémentaire J. JUDITH et Les MYRTILLES selon décret n°2017-1108 du 27 juin 2017

**M. RITA-LEITE.** – Suite à ce nouveau décret, nous devons actualiser le règlement de fonctionnement. Celui-ci concerne 4 points : l'amélioration de l'organisation de l'accueil administratif de l'accueil de loisirs, le changement de l'organisation des accueils périscolaires, la modification de l'organisation du mercredi et l'assouplissement de l'utilisation de la demi-journée durant les périodes du mercredi et des vacances scolaires. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à la majorité**

<b>POUR</b>	26	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO( <i>pvr</i> ), Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN( <i>pvr</i> ), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES( <i>pvr</i> ), Serge RAYNEL( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN, Christian BOUARD, Christine COLLET( <i>pvr</i> ), Dora DELAPORTE( <i>pvr</i> ), Yannis LADJAL( <i>pvr</i> ), Julien SCHENARDI,
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	5	Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES ( <i>pvr</i> ), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET ( <i>pvr</i> )
<b>ABSENT</b>	2	Carina COELHO, Valérie GIRARD

22. Adhésion au réseau départemental des collectivités citoyennes

**M. RITA-LEITE.** – Le Plan Citoyenneté a pour ambition de lutter contre toutes les formes de discrimination et de développer la démocratie participative. L'adhésion à ce réseau permettra à la commune de Mennecy d'un appui, de mutualiser les expériences, de participer à des formations gratuites et de bénéficier d'un soutien méthodologique à la mise en place de plans d'actions locaux spécifiques en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Cette adhésion n'engage pas financièrement la commune, l'adhésion étant gratuite. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	31	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO( <i>pvr</i> ), Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN( <i>pvr</i> ), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES( <i>pvr</i> ), Serge RAYNEL( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN, Christian BOUARD, Christine COLLET( <i>pvr</i> ), Dora DELAPORTE( <i>pvr</i> ), Yannis LADJAL( <i>pvr</i> ), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES( <i>pvr</i> ), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET( <i>pvr</i> )
<b>CONTRE</b>	0	

<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	2	Carina COELHO, Valérie GIRARD

23. Actualisation de la tarification de la restauration scolaire

**M. RITA-LEITE.** – L’investissement réalisé pour maintenir nos espaces de restauration en conformité ainsi que la prise en compte des conditions techniques et économiques des valeurs de productions alimentaires, l’évolution du coût du travail et de la production alimentaire suggèrent une hausse du prix du repas afin de garantir une qualité de fonctionnement générale du service.

La tranche 1 correspondant aux revenus les plus faibles reste toujours sous la barre des 1 €. Avez-vous des questions ?

**M. RICHOMME.** – Oui, comme chaque année, chaque fois je soulève le fait que l’on pourrait faire un effort vis-à-vis de notre partenaire et à chaque fois ce n’est pas le cas. À chaque fois, ce sont les menneçois qui payent plus, alors que notre partenaire se fait 180 000 € de bilan annuel de recettes nettes hors investissement. Or, l’investissement fait partie de la délégation. Il y a eu un investissement one shot au début, ensuite il y a de l’entretien et là, chaque année, ça augmente. Vous me parlez de l’évolution des prix sur le quotient familial, sachez qu’il n’y a pas d’enfants en tranche 1 donc c’est normal que vous n’augmentiez pas les prix.

**M. RITA-LEITE.** – Il n’y a pas d’enfants en tranche 1 ?

**M. RICHOMME.** – Je ne pense pas qu’il y ait d’enfants en tranche 1. Si on regarde le rapport annuel, il n’y a pas d’enfants en tranche 1.

**M. BOSSARD.** – Les services nous signalent que si.

**M. GUEZO.** – Combien y en a-t-il s’il vous plaît ?

**M. BOSSARD.** – On nous signale qu’il y en a et on vous transmettra le chiffre après l’avoir affiné. Mais visiblement 46 % des familles sont entre la tranche 1 et la tranche 4.

**M. GUEZO.** – La question était sur la tranche 1. Est-ce que vous pourriez nous dire combien de famille sont concernées ?

**M. LE MAIRE.** – Et bien nous vous avons dit 46 % entre la tranche 1 et 4 et nous vous l’affinerons mais ceci étant, vous avez été destinataire, puisque chaque année ce conseil municipal prend connaissance des rapports d’exploitation qui vous sont communiqués dans le rapport ELIOR que vous avez examiné en conseil, donc je vous inviterai à réexaminer les documents que vous avez dû travailler ici, il y a quelques mois.

**Le Conseil Municipal,**

**Après délibération,**

**Adopte à la majorité**

<b>POUR</b>	26	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO( <i>pvr</i> ), Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN( <i>pvr</i> ), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES( <i>pvr</i> ), Serge RAYNEL( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN, Christian BOUARD, Christine COLLET( <i>pvr</i> ), Dora DELAPORTE( <i>pvr</i> ), Yannis LADJAL( <i>pvr</i> ), Julien SCHENARDI,
<b>CONTRE</b>	5	Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES ( <i>pvr</i> ), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET ( <i>pvr</i> )
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	2	Carina COELHO, Valérie GIRARD

24. Demande de renouvellement de la convention d'objectifs et de financement d'une prestation de service ordinaire à intervenir entre la Caisse d'Allocations Familiales et la ville de Mennecy concernant les ALSH Joseph Judith et les Myrtilles

**M. RITA-LEITE.** – Nous avons 2 délibérations qui sont des demandes de renouvellement de la convention d'objectifs et de financement d'une prestation de service ordinaire à intervenir entre la Caisse d'Allocations Familiales et la commune. La première concerne les accueils de loisirs Joseph Judith et les Myrtilles. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	31	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO( <i>pvr</i> ), Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN( <i>pvr</i> ), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES( <i>pvr</i> ), Serge RAYNEL( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN, Christian BOUARD, Christine COLLET( <i>pvr</i> ), Dora DELAPORTE( <i>pvr</i> ), Yannis LADJAL( <i>pvr</i> ), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES( <i>pvr</i> ), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET( <i>pvr</i> )
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	2	Carina COELHO, Valérie GIRARD

25. Demande de renouvellement de la convention d'objectifs et de financement d'une prestation de service ordinaire à intervenir entre la Caisse d'Allocations Familiales et la ville de Mennecy concernant l'ALSH Maison des Jeunes

**M. RITA-LEITE.** – La deuxième concerne l'accueil de loisirs Maison des jeunes. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	31	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO( <i>pvr</i> ), Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN( <i>pvr</i> ), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES( <i>pvr</i> ), Serge RAYNEL( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN, Christian BOUARD, Christine COLLET( <i>pvr</i> ), Dora DELAPORTE( <i>pvr</i> ), Yannis LADJAL( <i>pvr</i> ), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES( <i>pvr</i> ), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET( <i>pvr</i> )
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	2	Carina COELHO, Valérie GIRARD

## VI. SECURITE

### Rapporteur : Romain BOSSARD

#### 26. Organisation des 9èmes Journées Prévention Sécurité Jeunesse

**M. BOSSARD.** – C'est la 9<sup>ème</sup> année consécutive que j'ai le plaisir de vous présenter l'organisation des Journées Prévention Sécurité Jeunesse. Juste pour rappel, il s'agit d'un évènement préventif organisé sur 2 jours à destination des élèves de CM2 et de 4<sup>ème</sup> sur la dangerosité des comportements à risques. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,**

**Après délibération,**

**Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	31	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO( <i>pvr</i> ), Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN( <i>pvr</i> ), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES( <i>pvr</i> ), Serge RAYNEL( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN, Christian BOUARD, Christine COLLET( <i>pvr</i> ), Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL( <i>pvr</i> ), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES( <i>pvr</i> ), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET( <i>pvr</i> )
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	2	Carina COELHO, Valérie GIRARD

**M. LE MAIRE.** – Merci Monsieur BOSSARD de porter cette manifestation d'intérêt public et d'intérêt général que nous avons créée et que vous portez depuis maintenant 9 ans et en attendant la dixième édition, ce qui fera un beau chiffre et qui marquera la durabilité avec laquelle cette majorité s'est astreinte à essayer de s'investir auprès des jeunes de cette commune pour essayer de les protéger, parfois d'eux-mêmes, et en tout cas de les accompagner pour devenir petit à petit des adultes, des hommes et des femmes responsables.

## VII. PERSONNEL

### Rapporteur : Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT

#### 27. Modification des autorisations spéciales d'absence

**M. LE MAIRE.** – Il s'agit de modifier les autorisations spéciales d'absence dans le cadre de l'application du code du travail. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,**

**Après délibération,**

**Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	31	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO( <i>pvr</i> ), Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN( <i>pvr</i> ), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES( <i>pvr</i> ), Serge RAYNEL( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN,
-------------	----	---

		Christian BOUARD, Christine COLLET( <i>pvr</i> ), Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL( <i>pvr</i> ), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES( <i>pvr</i> ), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET( <i>pvr</i> )
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	2	Carina COELHO, Valérie GIRARD

28. Création d'un poste de gardien-brigadier à temps complet

**M. LE MAIRE.** – Il s'agit d'un recrutement non pas supplémentaire mais d'un recrutement venant remplacer un agent qui nous a quittés mais l'agent qui nous rejoint a un grade qui ne correspondait pas à un poste disponible sur le tableau des effectifs. Donc, pour pouvoir l'accueillir au 1<sup>er</sup> septembre, il convient de créer le poste. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,**

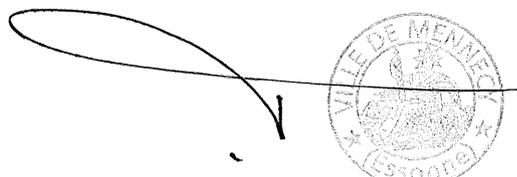
**Après délibération,**

**Adopte à la majorité**

<b>POUR</b>	26	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO( <i>pvr</i> ), Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN( <i>pvr</i> ), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES( <i>pvr</i> ), Serge RAYNEL( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Sandra HARTMANN, Christian BOUARD, Christine COLLET( <i>pvr</i> ), Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL( <i>pvr</i> ), Julien SCHENARDI,
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	5	Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES( <i>pvr</i> ), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET( <i>pvr</i> )
<b>ABSENT</b>	2	Carina COELHO, Valérie GIRARD

**M. LE MAIRE.** – Je vous remercie et je vous souhaite de bonnes vacances.

**La séance est levée à 18h30.**




**Jean-Philippe DUGOIN CLEMENT**  
Maire de Mennecy  
Conseiller Régional